

PRESENTATION DU RUCHER DE LA VALLEE



NAPI N° A5127287 – SIRET N° 89169024000017

Site Internet : <https://lerucherdelavallee.wordpress.com/>

Le Rucher de la Vallée

Le Rucher de la Vallée se trouve dans La Ferme de la Vallée à Trans la Forêt depuis 2021, entre prairies et forêt. Selon les saisons, il est composé de 15 à 30 colonies, menées en bio. Le rucher est une entreprise individuelle, non affiliée à la MSA, non soumise à la tva et en micro bénéfice agricole avec déduction du crédit impôt bio

Cela peut être une activité complémentaire pour commencer (1/4 ou 1/2 temps)

David Tregarth, propriétaire de la ferme, élève des vaches salers, des moutons et produit de la viande certifiée bio. La miellerie est située dans la ferme, le loyer annuel reversé à M. Tregarth, est de € 750

Contrôle effectué par Certipaq Bio tous les ans (voire 2 fois par an) avec succès. Attention le miel de printemps est déclassé car c'est du colza

Les investissements de départ et jusqu'en 2025 étaient importants, ça se calme au niveau du matériel. Pour les colonies, si une partie des divisions ne fonctionne pas, il y a achats de colonies

Un circuit de vente fidélisé et essentiellement composé de Biocoop et Coopbio qui achètent presque toute la production. Le reste est vendu à des particuliers (marché à la ferme, fête de la nature ou encore de bouche à oreille

Prix de vente global (matériel, charges, colonies) estimé : € 20 000. Ce montant reflète aussi les investissements financiers personnels, l'attachement émotionnel à ce rucher, les galères 'apicoles' surmontées sentimentalement, physiquement et financièrement dans l'objectif, 5 ans après sa création, de le pérenniser

Quelques chiffres :

Ventes 2024 : € 4 307 et crédit bio € 4 500 sur l'année 2023 (0 kg printemps et 400 été – 20 hausses en juillet et 16 en août)

Ventes 2025 (à ce jour) : € 5 952 et crédit bio € 4 500 sur l'année 2024 (190 printemps – 17 hausses - et 298 été – 30 hausses)

Miel mis en pots de 500 gr : € 10 le pot de miel de printemps et € 12 celui d'été certifié bio. Ces prix, nets de tva, n'ont pas augmenté depuis 2021, date de mise en place du rucher, malgré les augmentations des frais d'exploitation

Documents disponibles : Inventaire, registres d'élevage et cahiers de miellerie, factures payées, factures émises, tableaux de suivi des comptes / stock, relevés de comptes bancaires, adhésions GDASA, rapports de contrôles Certipaq Bio, etc.

Pourquoi cesser l'activité ?

Je me présente brièvement d'abord. J'ai 63 ans et j'habite en Ile et Vilaine depuis 2015. Après une carrière en tant que cadre à l'international dans le domaine des assurances et de la réassurance, j'ai décidé de changer de cap à 40 ans : obtention d'un bac pro 'productions horticoles' suivi d'une formation apicole en 2009, validée par un diplôme auprès de la Société Centrale d'Apiculture (SCA) au Jardin du Luxembourg à Paris.

Ensuite et jusqu'en 2015, j'ai rejoint l'équipe des formateurs de la SCA tout en pratiquant l'apiculture chez des amis et professionnellement en tant que salariée du Jardin des Plantes de Paris au Museum National d'Histoire Naturelle, dont le directeur a accepté de créer ce rucher pédagogique en 2010 après que je l'ai mis en contact avec la SCA. Ce rucher a surtout une vocation pédagogique envers le public (voir les 2 courtes vidéos jointes).

En Bretagne, le hasard des relations amicales a fait que j'ai rencontré le brasseur du village, certifié en bio, qui disposait de quelques colonies et qui avait besoin de conseils pour s'en occuper. C'est grâce à lui j'ai pu retravailler avec les abeilles à titre privé ! Et je me suis vite rendu compte qu'au sein de ce cercle amical, beaucoup avait des ruches ... De fil en aiguille, je me suis lancée 'professionnellement' en 2021 en mettant en place ce modeste rucher, niché à la Ferme de la Vallée et mené en bio.

Aujourd'hui, le rucher s'enracine et tient bon malgré les aléas. Il ne demande qu'à grandir davantage !

Mes raisons pour rechercher une relève :

- les signaux envoyés par le corps (mal de dos, arthrose, crampe et autres réjouissances) qui font que je dois l'écouter pour préserver ma santé et gagner en sagesse
- la charge mentale découlant de tout métier où l'on doit prendre soin du vivant : les abeilles remplissent mes pensées 24 heures sur 24. Il me semble qu'un apiculteur aujourd'hui doit intervenir de plus en plus dans la vie des colonies, en tout cas beaucoup plus qu'il y a 15 ans
- le bon moment pour moi de le confier à la bonne personne et envisager une retraite

Les plus du rucher :

- l'emplacement exceptionnel qui bénéficie d'un environnement riche en ressources grâce au fermier qui mène sa ferme en bio et qui, en 2024, a reçu le premier prix national pour l'innovation en agroécologie lors du Salon de l'Agriculture à Paris
- la possibilité d'augmenter le nombre de colonies
- la miellerie équipée et fonctionnelle sur place, le stock de matériel qui permet de se développer
- l'opportunité à saisir grâce à un faible investissement
- le circuit de vente en bio fidélisé et qui ne demande qu'à croître (<https://lexpress-franchise.com/actualites/biocoop-prevoit-louverture-de-160-nouveaux-magasins-dici-a-2029/>)
- la bienveillance des propriétaires de la ferme
- l'opportunité de conjuguer deux activités et de bénéficier du crédit impôt bio
- la rareté des miels locaux certifiés en bio
- la possibilité de diversifier les produits en proposant de la propolis, du pollen, etc.

BREF, PLACE AUX JEUNES !!!